



PROGRAMME

Le S.S.I.A.P est une qualification qui permet d'exercer le statut « d'agent de sécurité incendie » au sein d'un Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne.

Il exerce principalement ses fonctions dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) et/ou les Immeubles de Grande Hauteur (IGH), fait appliquer les textes réglementaires en matière de sécurité incendie dans le but d'assurer une protection optimale des biens et des personnes.

1^{ère} PARTIE : Le feu et ses conséquences (6h)

- Le feu, le comportement du feu

2^{ème} PARTIE : Sécurité Incendie (17h)

- Principes de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Evacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours.

3^{ème} PARTIE : Les installations techniques (9h)

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Système de sécurité incendie

4^{ème} PARTIE : Rôles et missions des agents de sécurité incendie (18h)

- Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Poste de sécurité
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

5^{ème} PARTIE : Concrétisation des acquis (17h)

- Visites applicatives
- Mise en situation d'intervention

Prérequis : Avoir un certificat médical de moins de 3 mois selon le modèle conforme à l'annexe 7 l'arrêté ; justifier d'un titre de secourisme et ses recyclages ; avoir fait une évaluation sur une main courante

Objectif(s) : Préparer et présenter les participants à l'examen S.S.I.A.P 1 conformément au programme de l'arrêté.

Public Visé : Toute personne disposant des prérequis et souhaitant la fonction d'Agent de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Nombres de participants : 4 au minimum et 12 au maximum pour la formation initiale -15 au maximum pour l'examen.

Durée : 11 jours soit 77 heures (journée D'examen comprise)

Délai d'accès : L'inscription doit être validée maximum 15 jours avant le début de la formation

Référent pédagogique : DUCROT Aurélien

Moyens pédagogiques : Projection du cours référence par vidéo projecteur – pédagogique active – Système de sécurité incendie de catégorie A – Circuit de vérification et de ronde un support pédagogique est remis à chaque participant

Evaluation : QCM + ronde délivrance d'un diplôme S.S.I.A.P 1 et d'une attestation si réussite.

Accessibilité : Locaux adaptés à l'accès et à l'accueil Des publics en situation de handicap.

Règlementation : Arrêté du 02 mai 2005 modifié.

NOM / PRENOM
DATE
SIGNATURE

TARIF :
990€